

# Les Ecoles de Gorges



# Avant-Propos

En 2020, la commune de Gorges compte plus de 2 500 élèves répartis en 4 établissements : l'école publique communale, l'école privée Pie X, le centre scolaire d'Angreviers et le lycée Charles Péguy. Cette importante population scolaire anime quotidiennement la vie de la commune, au rythme des rentrées et des vacances scolaires.

Mais Gorges n'a pas toujours été l'écrin d'un des plus grands lycées de la Région. Angreviers a longtemps été une usine avant de se voir transformée lors de la Seconde Guerre Mondiale. Quant aux écoles, elles ont, elles aussi, connu une histoire...mouvementée.

A travers ces épisodes, nous allons nous intéresser à l'histoire de ces 4 établissements au fil des ans. Etroitement liée à l'histoire et au développement de la commune, l'histoire de ces établissements nous permettra également de comprendre certaines évolutions qu'a pu connaître la commune de Gorges...

## Episode 1 : Les Prémices de l'Ecole à Gorges (1820/1860)

Pour découvrir les origines des différentes écoles de Gorges, il nous faut remonter le temps jusqu'en **1820**. A cette époque, Gorges n'est encore qu'un petit bourg, encerclé par les vignes et les exploitations agricoles. Centrée autour du clocher, la commune ne compte pas la moindre école. Du moins, pas encore.



Figure 1. Le bourg de Gorges en 1866. Carte de l'Etat-Major. Source : IGN.

En **1819**, une femme issue de la noblesse locale, Madame de Roussignac, aurait exprimé le souhait d'ouvrir une école au sein de la commune. Elle aurait alors ouvert une école mixte, probablement chez elle. Il n'existe aujourd'hui pas de traces de cette première « école gorgeoise », notamment pas de traces du lieu qui aurait accueilli cet établissement. On suppose que les classes se déroulaient au sein même de la maison de Mme de Roussignac, probablement dans son salon aménagé en salle de classe sommaire. Il était en effet très courant à la fin du XIXème siècle de faire classe à certains enfants des communes rurales directement au cœur du foyer de l'institutrice désignée.

Cependant, Madame de Roussignac n'aurait pas été en charge de l'éducation des jeunes enfants gorgéois pendant longtemps... En effet, elle aurait été suspendue de ses fonctions quelques temps plus tard, en **1821**, car elle n'avait pas les diplômes (ni l'expérience) nécessaires pour enseigner. De plus, elle n'avait pas l'autorisation du recteur de l'Académie pour enseigner, et elle réunissait à l'époque garçons et filles dans la même pièce. Or, à l'époque, une femme ne peut tout simplement pas enseigner aux garçons !

En ce qui concerne la suite de la carrière d'enseignante de Madame de Roussignac, les sources sont moins précises. On raconte qu'elle aurait été plus tard autorisée à enseigner de nouveau, avec accord de Monsieur le Curé de Gorges, mais seulement aux jeunes filles de la commune...

Quelques années plus tard, en **1828**, M. le Curé de Gorges souhaite ouvrir une école de garçons à Gorges. Il fait alors appel à un frère religieux de l'institut de Saint-Laurent.

En parallèle, M. Davesne, alors Maire de Gorges, installe un maître laïc dans un bâtiment à proximité du presbytère... malgré le mécontentement de Monsieur le Curé. Une forte opposition s'installe alors entre les deux hommes. M. Davesne aurait été jusqu'à forcer le local occupé par le frère de l'institut de Saint-Laurent. Suite à cet incident, le frère et ses élèves auraient été installés dans le salon du Curé.

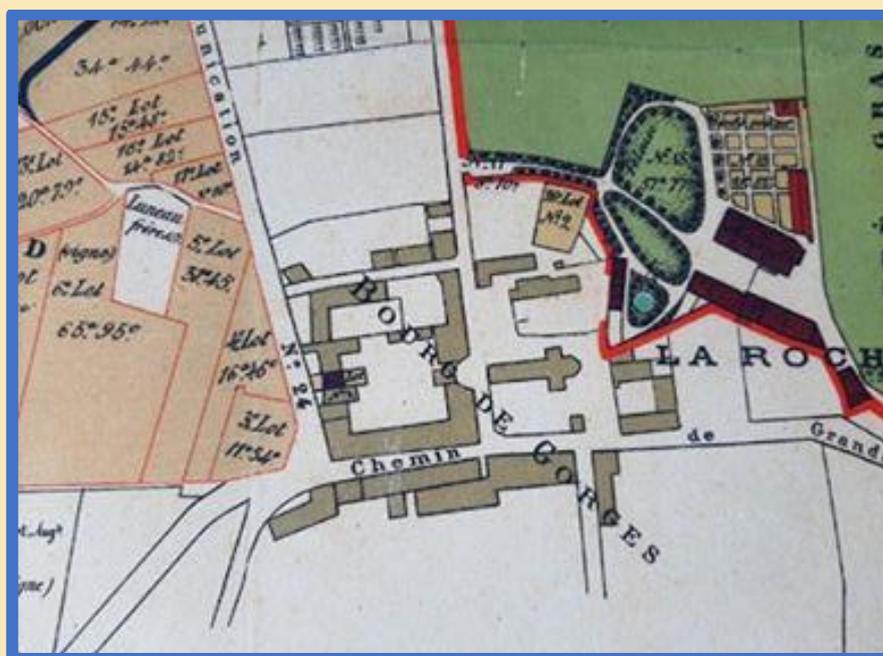


Figure 2. Illustration du bourg de Gorges en 1860/1870. Présence du Presbytère (à droite de l'église).  
Source : Archives municipales.

Les tensions entre les deux hommes ne s'arrêtent pas là. En **1834**, des réclamations sont faites auprès du Ministère de l'Intérieur pour que l'école installée par M. Davesne puisse occuper une parcelle appartenant alors au presbytère (qui correspond aujourd'hui à la Mairie !). Il faudra attendre le mois de mai **1837** pour qu'un courrier de la préfecture autorise la construction d'une maison d'école sur une parcelle extraite de la propriété du presbytère, c'est-à-dire sur une parcelle située à proximité des bâtiments du presbytère.

Au cours de l'année **1838**, le frère installé par M. le Curé de Gorges rentre dans sa communauté de Saint-Laurent. L'éducation des garçons n'est pas une priorité : les garçons resteront alors quelques temps sans éducation religieuse.

En **1840**, une maison d'école est finalement construite dans la parcelle située à proximité du presbytère. Le bâtiment a alors trois fonctions différentes : accueillir les élèves (les garçons seulement !), loger l'instituteur, mais aussi servir de local à la Mairie de Gorges. On trouve également une cour de récréation et des sanitaires situées au fond de cette cour. L'école se situe alors à proximité du cimetière de Gorges, alors localisé au pied de l'église



Figure 3. La première maison d'école, à proximité du presbytère. Source : fonds personnel.

De par sa triple fonction, le bâtiment construit sur la parcelle du presbytère se montre très rapidement trop petit pour remplir pleinement ses fonctions. Dès **1844**, la maison est trop petite pour accueillir les élèves et loger l'instituteur. Le bâtiment est alors considéré comme obsolète, et il faut absolument construire une nouvelle maison d'école.

Dès **1845**, la Mairie souhaite acheter un terrain pour y construire une nouvelle maison d'école. Dans un premier temps, la municipalité a eu l'idée d'utiliser une autre parcelle du presbytère, mais le préfet s'y refuse alors totalement.

Il faut attendre quelques années (en **1848**) pour que la Mairie convienne d'un arrangement avec M. Davesne, alors prêt à léguer un de ses terrains à la mairie contre deux parcelles de terrain appartenant à la Mairie, en dehors du bourg de Gorges. Malheureusement, ces terrains se situent autour d'un chemin appartenant à Bertrand Geslin, qui s'oppose donc à l'échange. Pour information, la parcelle proposée par M. Davesne était située à proximité de l'actuelle poste, au niveau du calvaire.

Alors que la municipalité voit son projet de déménagement fortement compromis, deux femmes, Madame la veuve de Félix d'Avignon et Mademoiselle Sérot, originaire de la Roche Bernard, proposent en **1850** au Curé de Gorges d'acheter un terrain et d'y faire construire une maison. A leurs morts, la maison reviendrait aux congrégations religieuses afin d'y ouvrir une école.

En **1855**, deux sœurs de la Congrégation de Torfou arrivent à Gorges et ouvrent, avec l'accord de M. le Curé, deux salles de classes dans le bourg, au cœur d'une « vieille maison en contrebas de l'ancien cimetière » (Abbé P. Grégoire). A cette époque, le cimetière se tenait aux pieds de l'église. Par déduction, cette maison serait donc encore visible aujourd'hui, rue du Général Audibert



Figure 4. La première école des filles, située dans une maison à proximité de l'ancien cimetière. Source : fonds personnel.

## Qu'est-ce qu'une congrégation ?

Selon le droit français, on appelle **congrégation religieuse** tout groupe de clercs réguliers (moines, moniales) vivant en communauté, quelle que soit la religion ou la confession.



La Congrégation des **Sœurs de Sainte-Marie de Torfou** est une congrégation issue de l'ancienne commune de Torfou, dans le Maine-et-Loire (49), aujourd'hui déléguée au sein de la nouvelle commune de Sèvremoine

En **1858**, le projet de la nouvelle maison d'école avance enfin. M. Boisteaux propose sa parcelle, appelée « Grands Jardins ». La parcelle de M. Davesne est alors finalement abandonnée. Après des années de négociations, d'études et de projets, le choix de la parcelle de M. Boisteaux est finalement adopté...

Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, la commune de Gorges comporte donc déjà deux écoles, de taille relativement réduite, une pour les filles et une pour les garçons. L'école de garçons est sur le point de déménager, tandis que deux sœurs congréganistes font la classe aux filles de la commune. Dans le prochain épisode, nous découvrirons l'histoire de ces écoles au cours de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, marqué par l'émergence à Gorges à la fois d'écoles communales et congréganistes...

## Sources et références :

Photographie de couverture : deux sœurs de la congrégation de Torfou.  
Source : livre « Gorges : Histoire de Notre Ecole », ouvrage réalisé par un groupe de parents d'élèves. 2000.

RAINETEAU Jean-Charles, *Angreviers, Histoires-Histoire, de l'usine à l'internat*  
2000

ABBE P. GREGOIRE, *Paroisse et commune de Gorges*, 1913

Archives municipales de Gorges

Archives Départementales de Loire-Atlantique

Archives de l'école privée Pie X-Immaculée

Archives de l'école publique communale de Gorges